

**Objet :** *RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation des événements Féclaz Bike Test, Trail des Bauges, Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes*

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Danielle Romagnoli
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 23

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Grégory Basin - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Daniel Bouchet à Martin Noblecourt - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Céline Vernaz - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmals - de Walter Sartori à Jean-Maurice Venturini - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Sandra Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Alain Saurel

**GRAND CHAMBERY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 30 mai 2024

délibération n° 109-24 C

objet **RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation des événements Féclaz Bike Test, Trail des Bauges, Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes**

Cécile Trahand, vice-présidente chargée du tourisme et du rayonnement de l'agglomération, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des événements d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération et qui contribuent au rayonnement de l'agglomération et au développement de la marque Chambéry Montagnes.

Grand Chambéry au titre du développement touristique et Grand Chambéry Alpes Tourisme au titre de et la promotion touristique sont régulièrement sollicités pour soutenir l'organisation d'événements sportifs, culturels et patrimoniaux.

Pour le printemps 2024, les demandes portent sur trois événements qui ont pour but de :

- développer la notoriété de la marque Chambéry Montagnes et l'animation du territoire,
- promouvoir la destination de l'agglomération auprès de ses publics cibles.

Les critères d'évaluation des engagements pris en compte par Grand Chambéry et son office de tourisme sont les suivants :

- portée de l'événement, nature de la filière / pratique / thématique (lien avec les filières prioritaires),
- cohérence avec les valeurs portées par la marque de destination Chambéry Montagnes,
- retombées économiques et d'image, public attendu, impact environnemental.

Une attention particulière est demandée à chaque organisateur sur les éléments suivants :

- s'inscrire dans une démarche de respect environnemental de la destination (déchets, sensibilisation...),
- favoriser la complémentarité entre la vallée et la montagne, favoriser l'inclusion, la transmission, la sensibilisation des jeunes publics et le recours aux circuits courts, favoriser la participation des habitants.

## **Le Féclaz Bike Test**

Ce week-end de découverte du vélo tout terrain se déroulera les 15 et 16 juin 2024 à La Féclaz.

Plusieurs revendeurs locaux et fabricants (de renommée internationale) viendront présenter et faire essayer les différents types de VTT. En parallèle des essais, des randonnées VTT accompagnées seront proposées au public.

La création de ce village autour du VTT sera un support de lancement de la saison estivale de Savoie Grand Revard.

Cet évènement autour du VTT dédié à la découverte, à l'initiation au vélo est en cohérence avec la volonté de Grand Chambéry de développer l'offre et la promotion autour de cette filière d'excellence.

Par ailleurs, il viendra en complémentarité du VéloTour qui se tiendra le 16 juin.

Le montant proposé pour le soutien de cet évènement est de 3 000 €.

## **Le Trail des Bauges**

Cette 7<sup>e</sup> édition du Trail des Bauges se déroulera le 30 juin 2024. Trois formules sont proposées (trail expert de 48 km, trail sportif de 21 km et trail du Chéran de 10 km) ainsi qu'une activité de marche nordique. Les courses sont réalisables en duo et par équipe de 8 au minimum. Le camp de base se situe sur la commune du Châtelard.

Cette course permet de découvrir les paysages du cœur des Bauges sous un angle atypique de la course nature. De plus, l'organisation s'engage dans une démarche de course éco-responsable (moindre impact environnemental, gestion des déchets, déplacements, etc.).

Cette activité randonnée/trail rentre à la fois dans les filières d'excellence et dans la démarche de valorisation de la notoriété de la destination.

Ce trail prend de l'ampleur au fil des années avec la participation toujours plus nombreuse d'amateurs et de coureurs internationaux. L'organisation est accompagnée par de nombreux partenaires privés et publics.

Il est proposé de soutenir financièrement cette compétition à hauteur de 1 500 €.

### **Festival Les Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes**

Cette 4<sup>e</sup> édition se déroulera du 6 et 7 juillet 2024 à Saint-François-de-Sales.

Sont attendues 200 familles avec enfants de 0 à 12 ans, soit environ 1 000 personnes, pendant 3 jours et 2 nuits sur la porte nordique de Saint-François-de-Sales. Le festival réunira plus de 20 activités « nature à vivre en tribu ». Les familles baroudeuses transmettront leurs expériences aux familles urbaines en quête d'inspiration, avec comme finalité le respect des montagnes qui sont certes un grand terrain de jeux, mais aussi et surtout un cadre habité et vivant à découvrir et à respecter.

Le montant proposé pour ce partenariat est de 7 500 €/an, auxquels s'ajoute la valorisation de la communication réalisée par l'office de tourisme.

Afin d'entériner ce partenariat, il est proposé de conventionner pour les trois prochaines années (2024, 2025 et 2026).

Compte tenu de la cohérence des événements proposés avec le Schéma de développement touristique en mettant en valeur la dimension sportive, culturelle, historique et patrimoniale de la destination, portée par Grand Chambéry, il est proposé d'accorder un soutien financier pour l'organisation de ces trois événements.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération compétente en matière de tourisme,

**Vu** la demande de l'association Groupement des acteurs économiques de La Féclaz du 12 mars 2024,

**Vu** la demande de l'association Bauges Ski Nordique du 17 mars 2024,

**Vu** la demande de l'association Barouder en Famille du 19 mars 2024,

**Vu** l'avis de la commission tourisme du 11 avril 2024,

### ***Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** **accorde** une subvention de 3 000 € à l'association Groupement des acteurs économiques de La Féclaz pour l'organisation du Féclaz Bike Test des 15 et 16 juin 2024,

**Article 2 :** **accorde** une subvention de 1 500 € à l'association Bauges Ski Nordique pour l'organisation du Trail des Bauges qui se déroulera le 30 juin 2024,

**Article 3 :** **accorde** une subvention de 7 500 € à l'association Barouder en Famille, pour l'organisation du Festival des Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes qui se tiendra du 6 au 8 juillet 2024 et **de dire** qu'une convention de trois années sera conclue pour un montant annuel de 7 500 €,

**Article 4 :** **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **109-24 C**

Objet de l'acte : RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation des événements Féclaz Bike Test, Trail des Bauges, Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées

Date de l'acte : 30 mai 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240530-lmc1H31172H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31172H1

Date de transmission en Préfecture : 06 juin 2024

Date de réception en Préfecture : 06 juin 2024

Date de publication sur le site internet: jeudi 06 juin 2024